

## 1. BILAN QUANTITATIF DE LA SÉLECTION 2024

- Sur l'ensemble des candidats à la sélection ISD :  
39 ont suivi la préparation à distance proposée par le Service<sup>1</sup> ;  
66 % ont rendu deux devoirs et plus.
  - Il est rappelé que l'assiduité et la progression dans la préparation sont abordées au besoin lors de la commission de sélection.
  - Sans être garantie, la réussite à cette sélection est majoritairement liée à l'investissement du candidat dans sa préparation. Parmi les candidats sélectionnés, une grande majorité a rendu plus de trois devoirs sur cinq et les notes obtenues en préparation correspondent globalement au résultat de l'épreuve écrite.
- Sur l'ensemble des candidats à la sélection (tout recrutement), 8 candidats ont été écartés en raison d'une note éliminatoire (inférieure ou égale à 6/20), souvent motivée par une absence de prise en compte du sujet.
- Moyenne la plus haute à l'épreuve écrite : 15,30/20.
- Moyenne générale à l'épreuve écrite : 9,02/20.
- Moyenne générale des candidats admis : 12,24/20.

## 2. BILAN QUALITATIF

### 2.1. Épreuve écrite d'admissibilité, voie classique

#### Sur la synthèse du dossier :

L'énoncé du sujet<sup>2</sup> était clair et suggérait un plan : « (...) vous déclinerez les enjeux de l'intelligence artificielle adaptée au secteur de la défense et vous montrerez quelles en sont les limites et garde-fous nécessaires ». **Le correcteur attendait donc tout naturellement que les candidats proposent des développements en suivant le plan proposé.**

Or, de nombreuses copies s'en sont écartées. Au-delà de la perte de temps pour les candidats qui ont sans doute cherché à proposer un plan original, cela a le plus souvent nui à la clarté de l'argumentation.

Sur le fond, une part importante des copies est restée incomplète, ce qui montre que le dossier n'a **pas été exploité dans son entier**. Ainsi, dans la partie consacrée à la présentation des limites et des garde-fous, les candidats ont essentiellement présenté les risques majeurs et les cyberattaques. Par ailleurs, plusieurs copies n'ont pas abordé les « garde-fous ».

Sur la forme, les copies auraient mérité **d'avantage de soin dans la rédaction**.

- Il est rappelé aux candidats de privilégier des phrases claires et concises.

---

<sup>1</sup> Un certain nombre de candidats ont composé sans avoir demandé à bénéficier de la préparation.

<sup>2</sup> Dans une note de 800 mots environ (± 10% : 720 – 880 mots), vous déclinerez les enjeux de l'intelligence artificielle adaptée au secteur de la défense et vous montrerez quelles en sont les limites et garde-fous nécessaires.

Vous répondrez en 200 mots environ (± 10% : 180 – 220 mots) à la question suivante :

« Face au déploiement de l'intelligence artificielle, quelles sont les voies suivies par le Ministère des armées pour s'adapter aux nouveaux défis que représentent ces nouvelles technologies ? »

Enfin, concernant **l'orthographe**, les fragilités déjà constatées sur les deux dernières sessions demeurent et le **niveau reste moyen**.

#### Sur la question à réponse courte :

Les réponses des candidats reprennent quasiment toutes les éléments du dossier alors que, contrairement à la première partie de l'épreuve, **c'est bien un avis personnel qui est attendu**. Par ailleurs, quelques copies avec des réponses peu développées semblent montrer que les candidats ont manqué d'idées et/ou de temps.

#### **Conseils aux candidats sur l'épreuve écrite**

##### ➤ Sur la synthèse :

Il est rappelé aux candidats que la **lecture et l'exploitation du dossier est une première phase importante** qu'il convient de réaliser avec le plus grand soin. La construction de la synthèse dépend en effet de la qualité de l'exploitation des documents du dossier qui doit permettre d'identifier **toutes les informations essentielles** contenues dans le dossier.

Concernant le plan, tout comme sur la session précédente, le sujet proposé suggérait ouvertement un plan qu'il convenait tout simplement de suivre sans vouloir chercher à tout prix un plan original.

Enfin, le jury rappelle qu'un **soin particulier** doit être **apporté à la copie**. L'orthographe et la synthèse sont prises en considération dans la note attribuée. Les copies comportant trop de fautes sont sanctionnées<sup>3</sup>.

##### ➤ Sur la réponse courte :

Il est rappelé aux candidats que cet exercice de rédaction est différent du premier. Pour cette deuxième partie d'épreuve. Il s'agit de **prendre position et de formuler une opinion**. La réponse doit être originale et engagée. De même, elle doit être **convaincante**, c'est-à-dire **étayée par des exemples précis**, liés à l'expérience professionnelle, sans nécessairement reprendre les arguments issus du dossier.

En conclusion, chaque session démontre que **cette épreuve écrite nécessite un réel investissement dans la préparation**. Seul un entraînement régulier permet aux candidats de mieux maîtriser la méthodologie de l'épreuve de sélection et d'augmenter les chances de réussite.

#### **2.2. Épreuve orale de sélection**

Deux jurys ont été constitués à partir d'un panel représentatif d'agents. Un officier du service formation assistait le jury.

#### Observations des membres du jury concernant l'épreuve d'entretien :

##### - **Présentation du candidat :**

La plupart des candidats ont bien préparé leur présentation en respectant le temps imparti. Les plus réussies d'entre-elles étaient celles qui étaient dynamiques, claires et concises.

---

<sup>3</sup> Épreuve de synthèse : retrait de 0,25 points par faute (accent inclus) dans la limite maximale de 1,5 points. Avis argumenté : retrait de 0,25 points par faute (accent inclus) dans la limite maximale de 1,5 points.

- **Connaissance de l'environnement professionnel, du monde du renseignement et de l'actualité :**

A côté de bonnes candidatures, de nombreux candidats ont présenté des lacunes.

La connaissance du Service aurait mérité d'être approfondie. Certains candidats ont eu des difficultés à présenter et à expliquer l'organisation du Service. De même, la cohérence et les interactions entre les trois niveaux (central, zonal et local) n'a pas toujours été bien comprise.

Outre les ressources disponibles sur le site Internet du Service, la connaissance des éléments diffusés en source ouverte dans les médias est indispensable.

La loi de 2015 et ses objectifs étaient plutôt bien maîtrisés.

Le cycle du renseignement était connu en dépit d'une vision parfois imparfaite des acteurs et de leur rôle dans chaque phase.

- **Évaluation de la culture générale :**

D'une façon générale, ces questions auraient mérité d'être mieux intégrées dans la préparation des candidats. Le jury déplore des réponses souvent superficielles laissant penser à un manque d'investissement de la part des candidats.

**Évaluation de la capacité de réponse des candidats :**

Certains candidats manifestement bien préparés ont su se démarquer très favorablement en formulant des réponses claires et en développant de façon ordonnée leurs idées. Pour d'autres, en revanche, le jury a noté un niveau de réponse en deçà du niveau attendu. En globalité, le niveau est resté faible, témoignant ainsi d'un **besoin d'entraînement plus assidu avant l'épreuve.**

**Conseils aux candidats sur l'épreuve orale**

- L'épreuve orale d'entretien devant le jury ne doit pas être confondue avec une discussion avec le jury. Tout au long de l'épreuve, le candidat doit absolument démontrer :
  - **sa motivation** pour intégrer le Service ;
  - qu'il s'est **préparé efficacement** à cette épreuve ;
  - sa capacité à **exposer un avis personnel et argumenté.**

L'acquisition de la **culture générale reste un point d'attention.** Les candidats qui disposent d'une culture générale et d'une connaissance interarmées font la différence auprès du jury. Il est ainsi rappelé que la **base documentaire<sup>4</sup> proposée dans le cadre de la préparation de l'épreuve écrite** de sélection demeure accessible jusqu'à la fin du mois de septembre pour permettre aux candidats d'enrichir leur culture générale et de **maintenir une veille sur l'actualité.**

En conclusion, le jury constate des disparités en terme de niveau et de préparation des candidats. Dès les premiers échanges, les membres du jury étaient en mesure de détecter si le candidat avait sollicité son poste de rattachement dans le cadre de la préparation de son entretien pour obtenir conseil et au besoin un appui avec des séances d'entraînement.

---

<sup>4</sup> Accessible aux candidats ayant sollicité la préparation offerte par le Service sur la plateforme *Les Tremplins*. Elle met à disposition plus de 300 documents d'actualité (lois, traités, rapports publics, discours).